



Indice FFEA révisé octobre 2024

L'indice FFEA mesurant l'évolution des coûts de l'expertise automobile pour des prestations fournies aux sociétés d'assurance dans le cadre d'une mission, vient d'être mis à jour et affiche à octobre 2024 une valeur de 112,6 soit une hausse de 4,8% depuis janvier 2024.

112,6

Le calcul de l'indice

Cet indice est fondé sur les résultats d'une enquête menée auprès d'un panel d'entreprises (de plus de 50 salariés) représentatives des activités d'expertise des sinistres automobiles pour les sociétés d'assurance. Ces résultats font état du cumul :

- des salaires bruts correspondant aux effectifs experts en automobile ;
- des charges correspondant aux frais de déplacement (énergie et parc auto) pour expertiser in situ les véhicules ;
- des charges correspondant au coût informatique (technologie numérique et intelligence artificielle) indissociable de la création de valeur servicielle apportée aux clients assureurs.

Un calcul est ensuite effectué pour mesurer l'évolution de la somme des masses salariales brutes, de la somme des comptes des charges pour les déplacements et la somme des comptes de charge pour l'informatique. L'indice est lissé sur une période de 12 mois. Cet indice a été publié pour la première fois en janvier 2024 avec une valeur de 107,4.

Le poids des principaux postes de charges

Energie, carburant : le poids des charges de ce poste est moins en tension cette année en raison de la baisse du prix du carburant et décroît de -4%.

Masse salariale : le poids des charges est en augmentation de +7%, est lié à l'impact des revalorisations associées au rattrapage de l'inflation et à la tension sur le recrutement.

Informatique : le poids de ce poste évolue également à +12%, dû à la gestion, maintenance et sécurité des postes et des outils et au développement de solutions d'intelligence artificielle.

